



EDITO

Nous voilà arrivés en automne et l'hiver se profile... Cependant Wittisheim est un village où il fait bon vivre toutes saisons. D'abord, parce que les rues et ruelles sont fleuries tout au long de l'été, grâce à votre participation à tous. Il faut aussi souligner la forte implication du personnel technique pour la belle composition de nos massifs. Cette année, une fois de plus, le jury lors du passage des maisons fleuries l'a encore très largement souligné.

Ensuite, je tenais à mettre en avant la forte mobilisation des associations pour la période estivale, pour l'ensemble des manifestations qu'elles ont organisées. Notre traditionnelle Fête de la Tarte Aux Quetsches n'a encore une fois pas démerité. En effet, malgré la météo incertaine du matin, l'après-midi était très ensoleillé pour le bonheur de tous. Je remercie l'ensemble des bénévoles qui ont fait en sorte que cette manifestation soit à la hauteur de sa réputation. Ces moments sont des moments forts pour notre Commune. Ils permettent des temps d'échanges, de festivités et de retrouvailles, entre nous tous.

Enfin, vous aurez tous remarqué que notre plan d'eau « le KOBA » a fait peu neuve. Ces changements (nouvelle caisse d'entrée, nouveau bloc sanitaire intégrant le local du maître-nageur, mise en place du Wake Park) ainsi que la météo favorable de cet été, ont largement contribué à la forte fréquentation de ce lieu, qui fait partie de notre patrimoine communal. Concernant notre Communauté de Communes, des changements

importants vont se concrétiser. D'une part, comme déjà évoqué lors de plusieurs conseils municipaux, la CCRM intégrera à compter du 1er janvier 2016 la Commune de Grussenheim suite à la réforme territoriale dite « Loi NOTRe ». D'autre part, également à compter du 1er janvier 2016 nous verrons la fusion de 4 périmètres pour l'eau potable (Sundhouse/Wittisheim, Hilsenheim et Environs, Schoenu/Saasenheim et Marckolsheim/Artolsheim) et de 2 périmètres pour l'assainissement (Grand-Ried et Marckolsheim et Environs). Grâce à ces fusions, il n'y aura plus qu'un périmètre pour l'eau potable et un périmètre pour l'assainissement sur le territoire de la CCRM. Bien sûr, un alignement des différents tarifs se fera progressivement jusqu'en 2020, pour arriver en finalité à un prix unique pour l'eau et l'assainissement, dans toute la CCRM. Ce nouveau tarif sera en baisse par rapport à celui que nous connaissons aujourd'hui. Voilà tout l'intérêt, entre autre, d'une intercommunalité forte et solidaire. Ces derniers points feront l'objet d'un article plus complet dans le prochain numéro de notre S'Wettzer Blatt'.

Au niveau de la communication, la prochaine échéance sera justement l'édition de S'Wettzer Blatt' que vous pourrez toutes et tous lire lors des fêtes de fin d'année...

Christophe Knobloch, Maire

W NOVEMBRE 2015

COMMUNE DE WITTISHEIM

DANS CE NUMERO :

Agenda

01 Conseils municipaux : l'essentiel

02 A la une

03 Natur'Info...

04 Mais qu'est-ce c'est ?

05 Vie locale

06 La Batirun : C'est quoi ?

07 Mais qui sont-ils ?

08 Brèves...

AGENDA

6 NOV

Soirée accueil des nouveaux arrivants (sur invitation)
Salle du Conseil de la Mairie

11 NOV

Commémoration de l'Armistice Place de la Mairie

29 NOV

Fête des aînés (sur invitation)
Salle polyvalente

6 DEC

Elections régionales 1er tour
Bureau de vote Mairie

7 DEC

Collecte de sang
Association des Donneurs de Sang bénévoles
- Salle Polyvalente

13 DEC

Elections régionales 2ème tour
Bureau de vote Mairie

20 DEC

Marché de Noël
Musique Espérance
- Salle Polyvalente

CHIFFRES CLÉS

Les entrées au plan d'eau 2015

13 181

Recettes totales

18 699,50 €

01

CONSEILS MUNICIPAUX : L'ESSENTIEL

Voici l'essentiel des derniers conseils municipaux :

7 juillet 2015 Cette séance du conseil municipal était très chargée. Au chapitre

finances, les conseillers ont adopté le remplacement de la chaudière défectueuse de la mairie, les sondages du sol en vue des travaux à la salle polyvalente, les travaux de la mise en conformité de l'électricité à l'école, ainsi que l'acquisition d'un tableau blanc interactif (TBI) pour l'école. Le Conseil municipal a également

approuvé la démarche de la Commune à s'engager, avec la Commune de Sundhouse, dans la transformation du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme). Le Conseil Communautaire n'ayant pas donné une suite favorable au PLUi, et afin d'éviter que le POS ne devienne caduc et que la Commune soit soumise par défaut au RNU (Règlement National d'Urbanisme) au 31 décembre 2015, la Commune s'engage à transformer son POS en PLU. Un diagnostic qui portera sur les bâtiments communaux (église, mairie, presbytère, club-house foot, club-house pétanque, local multi associatif et plan d'eau) sera mis en œuvre dans le cadre de l'Ad'AP – Agenda d'Accessibilité Programmée. C'est la société SOCOTEC qui a été retenue pour effectuer ce diagnostic. L'Ad'AP est aujourd'hui une obligation et un projet prioritaire auquel la Commune ne peut pas déroger.

7 septembre 2015

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015. Le bureau de vote a été constitué pour les 2 tours.

Travaux : Un point a été fait sur les travaux du plan d'eau. Avec la mise en place du Wake Park, des sanitaires et la caisse à l'entrée, il a été nécessaire de prévoir des travaux supplémentaires pour la mise en conformité et la modernisation des installations électriques existantes. Des investissements complémentaires ont été réalisés : l'achat d'un support supplémentaire pour vélos, du mobilier, une armoire et des étagères pour le local du maître-nageur ainsi que les enseignes Koba, qui seront posées avant la saison prochaine.

Le Conseil Municipal a autorisé la vente d'un terrain de 5,29 ares, situé dans le lotissement de la Gare 4ème tranche. La démolition de la maison sise 21 rue de Hilsenheim, démarrera au cours des congés de la Toussaint en raison du déplacement du potelet de raccordement électrique et des travaux liés au désamiantage.

5 octobre 2015 Le Conseil Municipal adopte l'intégration de la Commune de Grussenheim à compter du 1er janvier 2016, dans la Communauté des Communes du Ried de Marckolsheim, faisant suite à l'avis favorable émis par cette dernière. La Commune de Grussenheim dispose ainsi d'un siège de titulaire et de suppléant, siège attribué par prélèvement sur la commune de Marckolsheim dont le nombre de conseillers passe de 8 à 7. Une subvention de 500 € a été attribuée à la Musique Espérance pour participer à l'achat d'un baryton pour un nouveau musicien qui a rejoint la musique.

Afin de favoriser la biodiversité dans notre village, la Commune a adopté le projet « Le Temps des Cerises ». Cette décision donne la possibilité de commander des arbres par le biais

de l'association des arboriculteurs de Wittisheim à un tarif préférentiel et avec une subvention de la Commune : 3 € pour les scions (petits arbres) et 9 € pour les demi-tiges (moyens arbres). L'offre est limitée à 5 arbres par foyer et uniquement pour les Wittisheimois et les membres de l'association des arboriculteurs.

Le Conseil Municipal décide de procéder à la rénovation et la mise aux normes du logement au-dessus de l'école. Ces travaux sont indispensables au vu de l'état dégradé du logement. Le coût de ces travaux était inscrit au budget 2015. Des demandes de subventions seront faites auprès du Conseil Départemental, de la Région Alsace et de la sous-Préfecture au titre de la DETR.

Par ailleurs, la grange au plan d'eau a été endommagée et pose un sérieux problème de sécurité. C'est pour cette raison que le lieu a été sécurisé et son utilisation interdite actuellement. Le Conseil Municipal décide de conserver ce bâtiment et d'engager les travaux de réhabilitation de la grange. Des devis seront sollicités.

Les comptes-rendus complets sont consultables sur le site internet et en mairie.



L'ARMISTICE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

L'armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918 à 5h15 marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne.

Le cessez-le-feu est effectif à onze heures, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons annonçant la fin d'une guerre qui a fait plus de 8 millions de morts, d'invalides et de mutilés. Les généraux allemands et alliés se réunissent dans un wagon-restaurant aménagé provenant du train d'État-Major du maréchal Foch, dans la forêt de Compiègne. En 1919, le traité de Versailles sera signé.

Le 11 novembre est un jour férié en France (jour du Souvenir depuis la loi du 24 octobre 1922). Une cérémonie est dès lors organisée dans chaque commune. Des citoyens, associations et hommes politiques se retrouvent au monument aux morts. Puis se déroule un véritable cérémonial : discours du maire, dépôt de gerbes, sonnerie aux morts, minute de silence. Le 8 mai 1975, le Président de la République Valéry Giscard d'Estaing, au nom de l'amitié franco-allemande, annonce la suppression de la fête nationale du 8 mai 1945 au profit d'une Journée de l'Europe et le regroupement de la célébration de toutes les guerres, tous les morts

et toutes les victoires, le 11 novembre, suscitant une opposition générale et l'obligeant finalement à renoncer. Avec la mort du dernier poilu français Lazare Ponticelli en 2008 et du dernier vétéran de la Grande guerre Claude Choules le 5 mai 2011, le Président de la République d'alors, Nicolas Sarkozy, rend hommage, le 11 novembre 2011, non plus uniquement aux combattants de la Première guerre mondiale mais aux treize militaires français morts en Afghanistan, les derniers soldats en date «morts pour la France», à l'instar du Memorial Day américain. Il annonce le dépôt d'un projet de loi pour faire de cet anniversaire une journée «de commémoration de la Grande Guerre et de tous les morts pour la France», choix entériné par le Parlement le 20 février 2012. Le Président actuel, François Hollande, choisit la continuité mémorielle en honorant le 11 novembre 2012 la mémoire de tous les soldats décédés en opération. Désormais, le rituel classique observé par le Président de la République française qui porte en cette journée le Bleu de France à la boutonnière, est de déposer une gerbe tricolore devant la statue de Georges Clemenceau, symbole de la victoire de la Grande Guerre, puis de remonter les Champs-Élysées escorté par les cavaliers de la Garde républicaine, passer les troupes en revue sur la place Charles-de-Gaulle, puis se recueillir sur la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. Cette commémoration voit à la fin du XXe siècle son caractère rassembleur et unitaire s'affaiblir en raison de la multiplication des commémorations et de la disparition progressive des témoins directs de la Grande Guerre.

FÊTE DES AÎNÉS

En raison du report des dates de démarrage des travaux de la salle polyvalente et des élections régionales du 6 et 13 décembre 2015, la fête des aînés est prévue le dimanche 29 novembre 2015 à la salle polyvalente de Wittisheim.

ELECTION RÉGIONALES DU 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015

Les 6 et 13 décembre 2015 se tiendront les élections régionales. C'est l'occasion de faire un focus sur cette élection nouvelle formule. La loi du 16 janvier 2015 a en effet redécoupée la France en 13 nouvelles régions. Pour la nouvelle grande région Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine, 169 sièges sont à pourvoir. Les conseillers régionaux seront élus pour 6 ans à partir de listes de candidats comportant des sections par département afin de garantir une représentativité équilibrée au sein de la

future assemblée régionale.

Les listes de candidats devront être constituées selon un principe strict de parité. Le mode de scrutin est à deux tours avec prime majoritaire : Au 1er tour si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés, elle reçoit un quart des sièges à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur. Les autres sièges sont répartis selon la règle de la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un second tour est organisé. Seules sont autorisées à se présenter au second tour les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour. Par ailleurs, entre les deux tours, les listes peuvent être modifiées, notamment pour fusionner avec des listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés. La répartition des sièges se fait alors selon les mêmes règles que pour le premier tour.

Pour voter, il faut être de nationalité française, âgé de 18 ans révolus, et être inscrit sur la liste électorale d'une des régions. Soyez donc nombreux à voter et n'oubliez pas les quelques mots inscrits sur la carte électorale française « Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique »

Les jours de vote, pensez à apporter une pièce d'identité ainsi que votre carte d'électeur.

Les pièces d'identité acceptées sont principalement : la carte nationale d'identité, le passeport, le permis de conduire, la carte vitale avec photo, le permis de chasser avec photo, la carte du combattant, la carte d'invalidité civile ou militaire avec photo.



LE TEMPS DES CERISES, et en attendant leur livraison, voici déjà quelques conseils avertis pour assurer leur pollinisation et leurs soins. Au potager comme au verger, les insectes et araignées sont de grands alliés du jardinier, que ce soient les insectes pollinisateurs comme les abeilles, guêpes, bourdons, papillons, syrphes ... ou les prédateurs comme les coccinelles, forficules, araignées...

Pour les abriter durablement chez vous, construisez leur un « hôtel » qui leur servira de refuge.

Dans le S'Wetzzer Blatt'l, des illustrations et plus de détails seront fournis.

Plus d'infos sur internet :

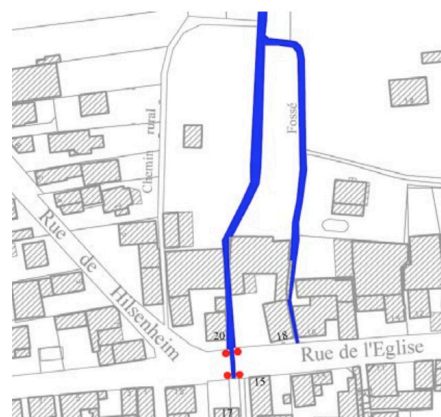
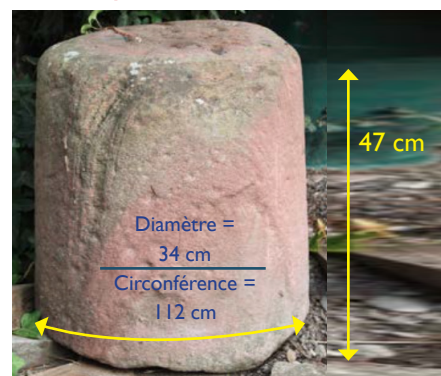
<http://verger.comprendrechoisir.com/fiche/voir/261787/construire-un-hotel-a-insectes> ou en tapant « hôtel à insecte » sur votre moteur de recherche, ou en contactant directement l'association des arboriculteurs de Wittisheim :

Francis Singler ou Jean-Paul Obrecht pourront vous donner de sages conseils à ce sujet.

Nous vous souhaitons un bon bricolage et bonne biodiversité !

04

MAIS QU'EST-CE QUE C'EST ?



Il s'agit d'une des quatre bornes protégeant les rambardes de l'ancien pont situé au centre du village et enjambant le Quellgraben. Ce ruisseau prenait sa source dans les jardins des propriétés de la rue de Sundhouse et rue des Sœurs. Il débouchait entre les propriétés d'Alfred Simler et Colette Engler, passait sous la rue de l'Eglise (autrefois appelée Bruckgasse) et continuait ensuite dans le jardin de Roger Hirn. Au nord du village, il se jetait dans le Hanfgraben.

Vous souhaitez apprendre davantage sur des anecdotes à Wittisheim ? Procurez-vous le livre *Unser Dorf...notre village*, disponible en mairie au prix de 39,- €.

05

VIE LOCALE

L'AVANCEMENT DU PROJET DE RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE



Le projet de la salle polyvalente prend forme. L'objectif est d'avoir un complexe sportif et culturel plus grand, plus adapté et plus en phase avec la politique énergétique actuelle.

Les consultations faites auprès des associations et le travail fourni par le Conseil Municipal ainsi que le Comité Consultatif (constitué des habitants du village ayant répondu favorablement à

l'appel de la commune), ont amené le projet à maturer.

Lors de la réunion publique du 8 octobre, une présentation du programme de rénovation de la salle par le Maire, les adjoints, et l'architecte M. Herry, a constitué une phase clé de l'avancement. Les différentes problématiques ont été traitées. La salle actuelle sera complètement réaménagée avec un

03

NATUR'INFO
L'HÔTEL À INSECTES

...ou comment assurer naturellement la pollinisation et les soins de vos arbres grâce à la biodiversité !

Maintenant que vos arbres fruitiers sont commandés grâce à notre opération

changement de la cuisine, des vestiaires et des sanitaires. Tout est mis en œuvre pour que les activités sportives et culturelles s'y déroulent dans de bonne condition.

Pour répondre au besoin d'avoir une véritable salle pour accueillir des réunions, des activités diverses, ou une conciergerie, un nouveau local de 40 mètres carrés est prévue. Une extension est faite au niveau de la zone de stockage actuel, pour avoir un espace de taille plus conviviale pour des fêtes de famille. Equipée d'une kitchenette et de sanitaires, cette petite salle pourra être louée indépendamment de la grande salle. Les dimensions des deux salles sont respectivement de 650 et de 160 mètres carrés.

Le budget prévisionnel s'élève à 1 850 000 €. Les subventions du contrat de territoire sont de 72 000 €. Une provision de 930 000 € est inscrite au budget. Le reste sera financé par la capacité d'autofinancement de la commune et par un emprunt. La construction commencera avec la nouvelle année 2016.



LA BATIRUN : C'EST QUOI ?



Batirun est une course ouverte aux femmes et aux hommes et qui se déroule au Sénégal. Il associe course à pied (10 kms par jour) et construction d'un bâtiment utile aux enfants (classe etc.). La construction est entièrement réalisée et opérationnelle pour la fin du séjour.

L'édition 2015 se déroulera du 29 novembre au 7 décembre 2015 et prévoit la construction d'une garderie destinée aux enfants de 2 à 6 ans. Dans la continuité de l'action menée par sa femme, Patricia Legrand, en février 2015 dans le cadre de la Sénégazelle, Régis Legrand participera à cette action dans

le même village à Simal en compagnie de son père et son frère. En complément de la main d'œuvre, ils apporteront à cette garderie, différents jeux : cordes à sauter, peluches, puzzles etc.

D'avance, merci pour vos dons que vous pouvez déposer en mairie. Un sac est prévu à cet effet. Date limite : 14/11/2015

07 MAIS QUI SONT-ILS ?



Depuis le mois de mai, vous les croisez souvent dans la Commune. Valentin Poquet est âgé de 20 ans. Il est domicilié à Wittisheim. Jonathan Wolff a 24 ans et est natif de Sundhouse.

Tous deux travaillent à la commune dans le cadre d'un Contrat Emploi d'Avenir (CAE) depuis le mois de mai 2015 pour une durée de trois ans. Ils sont chargés de l'entretien des espaces verts (tonte, fleurissement, arrosage), de l'entretien et le balayage de la voirie, de la maintenance des bâtiments communaux (entretien courant, peinture, chauffage), de l'entretien des équipements, de travaux de peinture, de menuiserie, de maçonnerie, du traçage routier. Ils contribuent également à l'organisation des manifestations communales (Tarte aux Quetsches, Oschterputz, etc.).

Les Emplois d'Avenir sont des contrats spécifiques pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans. L'employeur (La Commune) perçoit une aide mensuelle d'environ 75% du salaire brut et s'engage à permettre à l'agent de bénéficier d'une expérience professionnelle solide et de formations lui permettant de se perfectionner. Ces contrats sont établis en partenariat avec la Mission Locale de Sélestat qui effectue un suivi des agents tout au long de la période.

08 BRÈVES...

**Lotissement de la gare :
A vendre terrains à bâtir**

La Commune met en vente 11 terrains à bâtir dans le lotissement de la Gare à Wittisheim. Tous les terrains sont complètement viabilisés et prêts à être construits.

Dans un cadre de vie s'adaptant

parfaitement à la vie de famille, construisez et installez-vous, sur un terrain de 4 à 6 ares. Vous trouverez dans la Commune, une école regroupant maternelle et élémentaire, un périscolaire, une médiathèque ainsi que toutes les commodités et commerces.

Info – renseignements :
Mairie - 03 88 85 20 11

Dites 33 ... Fête de la tarte aux Quetsches

Jeunes et vieux se sont retrouvés pour la 33ème édition de la fête de la tarte aux quetsches le 13 septembre. Malgré le temps maussade de la matinée, tout le monde a bien profité de cette journée. Le repas a remporté un franc succès ainsi que les traditionnelles tartes. Pendant que les musiciens du Haut-Koenigsbourg faisaient danser les aînés, les plus jeunes profitaient de la structure gonflable, des jeux en bois. Tout le monde a pu admirer les bulles géantes en déambulation.

Vente de bois de chauffage par adjudication

La vente par adjudication de bois de chauffage pour Wittisheim aura lieu le jeudi 10 décembre 2015 à 20h00 à la Mairie de Wittisheim.

Commande des produits du Gers

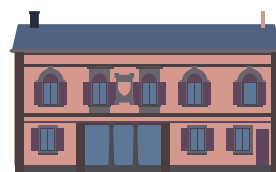
Comme chaque année, la Mairie se charge de centraliser les commandes des produits du Gers. Vous pouvez vous procurer ces produits à l'aide du bon de commande. Pensez à faire 2 chèques séparés comme indiqué sur le bon. Les bons de commandes doivent être déposés avant le 20 novembre pour assurer une livraison avant les fêtes de fin d'année.

31ème anniversaire : Jumelage Montréal du Gers - Wittisheim

Le 31ème anniversaire du jumelage de notre Commune avec Montréal-du-Gers aura lieu du jeudi 11 août au lundi 15 août 2016 à Montréal-du-Gers. D'ores et déjà, réservez ces dates ! Des plus amples renseignements seront fournis prochainement.

Avis

La Commune de Wittisheim mettra à votre disposition pour un usage personnel des branches de sapins, devant la salle polyvalente, le lundi 30 novembre 2015 à partir de 16 heures.



Infos – renseignements :
Mairie de Wittisheim
Communication & développement
économique
www.wittisheim.fr - 03 88 85 20 11